



## Solidarité avec les salariés du secteur pétrolier en Iran

Depuis le 19 juin, plus de 10 000 de travailleurs d'environ 70 entreprises sous-traitantes du secteur pétrolier sont en grève dans le sud de l'Iran. Ils disposent de contrats précaires ou de pas de contrat du tout.

Ils revendiquent :

- une augmentation des salaires 12 millions de tomans (soit au taux d'échange réel sur le marché autour de 400 euros),
- le paiement immédiat des salaires en retard,
- l'amélioration des conditions du travail et le respect des normes de sécurité du travail,
- 10 jours de repos après 20 jours du travail, (les travailleurs habitent loin de leur famille, et la température peut atteindre 50° dans le sud du pays),
- l'embauche directe de tous les salariés précaires avec le même contrat de travail que les ouvriers titulaires,
- l'arrêt du recours à la sous-traitance,
- la réintégration de tous les travailleurs licenciés,
- l'abolition de toutes les lois spécifiques aux "zones économiques spéciales",
- la gratuité des soins médicaux, de l'éducation et un hébergement décent sur place permettant de faire venir la famille,
- le droit de se rassembler, de faire grève et de créer des organisations indépendantes du pouvoir.

Les travailleurs précaires en grève refusent la création par le pouvoir de "*Conseils islamiques du travail*" censés les représenter et déclarent : "*ce sont des instruments de contrôle des travailleurs au service des patrons*". Ils ajoutent : "*comme nos collègues de sucrerie Haft-Tapeh, de l'aciérie d'Ahvaz et d'autres entreprises nous n'accepterons jamais la création des Conseils islamiques du travail*". "*Le « Conseil organisateur des travailleurs de la sous-traitance dans le secteur du pétrole » est notre voix et le symbole de notre unité, celle des travailleurs*".

Nos organisations syndicales françaises soutiennent pleinement les salariés en lutte, comme le fait sur place la grande majorité de la population, ainsi que la diaspora iranienne à travers le monde.

**Confédération française démocratique du travail (CFDT)**  
**Confédération générale du travail (CGT)**  
**Fédération syndicale unitaire (FSU)**  
**Union syndicale Solidaires**  
**Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)**

Paris, le 5 juillet 2021